

#### **4. LIEUX D'INTERVENTION**

L'intervention se situe sur les communes de Belle-Eglise et de Chambly, dans l'Oise (60), sur une parcelle agricole marquée par l'exploitation d'une ancienne carrière sur la bordure Ouest du site.

La majorité du cortège avifaunistique se caractérise par des oiseaux arboricoles, de milieux ouverts et généralistes. La suppression de surface de la prairie mésophile a donc un impact très limité sur ces espèces, et l'enjeu le plus important se situe au niveau du bosquet.

**Les interventions concernées par la demande de dérogation touchent au secteur de la prairie à tendance humide uniquement.**